



Lunettes de lumineothérapie

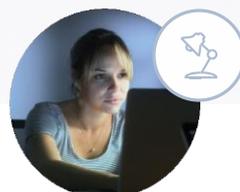
Ressentez l'effet énergisant de la lumière !



Blues hivernal



Problèmes de cycle de sommeil



Travail de nuit



Jet-lag

À quoi sert la luminette ?

La Luminette traite efficacement la dépression saisonnière, Grâce à sa forme de lunettes, elle permet de vaquer à ses les troubles du sommeil et les troubles des rythmes circadiens occupations sans perdre une seconde de cette précieuse lumière.

Unique Selling Proposition



Portable

Vaquez à vos occupations tout en garantissant une efficacité maximale.



Légère & compacte

Emportez-la partout où vous irez (au travail, en voyage, dans l'avion, etc.)



Efficace & breveté

Né après 4 années de recherche universitaire et prouvé cliniquement.



Universelle

S'adapte à tous les visages et convient aux porteurs de lunettes et lentilles.



**A quelle fréquence
utiliser la Luminette ?**

1 fois par jour



**Combien de temps dure
une séance ?**

20 minutes par jour



**Combien de temps
pour ressentir les effets ?**

Après 4-5 jours

Fonctionnalités

Sécurité du produit

Quel rôle joue la lumière ?

La lumière comme « régulateur » de notre horloge biologique

La lumière est le principal « marqueur » de notre horloge biologique. La lumière a une action sur la sécrétion de la mélatonine, aussi appelée « hormone du sommeil ». Le cerveau en sécrète dès la tombée du jour, pour nous inviter ainsi à dormir. Mais dès le lever du jour, en présence de lumière, le cerveau arrête cette sécrétion. Nous nous levons facilement, nous sommes plein d'énergie.

La lumière comme énergisant naturel

La lumière a aussi des effets importants sur l'humeur, elle augmente la vigilance et améliore les performances physiques et intellectuelles.

Signal d'état de charge de la batterie

Signal d'état de fin de charge de la batterie

Sélection parmi 3 intensités lumineuses

Minuterie avec signal

Batterie rechargeable par micro-usb

Bouton on/off à multi-usage



La Luminette® dispose du marquage CE Medical et est contrôlée chaque année par un organisme de contrôle indépendant (SGS). La Luminette® est également classifiée comme dispositif sans risque pour les yeux au regard de la norme IEC 62471. De plus, la lumière émise par la Luminette est dépourvue d'UV et d'infrarouges. Depuis 2007, plus de 25.000 personnes utilisent chaque jour la Luminette et aucun incident n'est reporté à ce jour.